

Master of Science en Sciences de l'éducation

Programme d'études approfondies : **Pédagogie/Psychologie (60 crédits ECTS)**

Ce programme vise à approfondir les concepts, notions et théories scientifiques de la psychologie et des sciences de l'éducation vues au Bachelor, afin d'en comprendre les fondements épistémologiques et les principales démarches expérimentales. Il permet également l'ouverture vers des champs d'application de ces disciplines, comme la clinique, l'intervention thérapeutique ou l'analyse de situations éducatives, mais ne débouche pas sur la maîtrise d'une démarche thérapeutique ou d'intervention particulière.

Le plan d'études est structuré en 4 modules que les étudiant-e-s doivent valider durant leur cursus. L'étudiant-e peut compléter sa formation par un Programme d'études secondaires offert par un autre domaine.

Structure

TRONC COMMUN

Module MCR-F / Compétences de recherche

Ce module consolide et développe les connaissances et compétences en matière de conception, de planification et de conduite de recherches en éducation. Les enseignements de ce module permettent d'acquérir les compétences suivantes : (a) maîtriser les principaux outils de collecte et d'analyse de données, tant de nature qualitative que quantitative; (b) adopter un regard informé et critique sur diverses démarches de recherche et savoir décider de la méthode la plus adaptée à telle ou telle problématique spécifique.

Ce module est un soutien à la réalisation du travail de master.

Module MSDE-F / Sciences de l'éducation

Ce module permet d'approfondir des contenus en sciences de l'éducation dans l'objectif de pouvoir enseigner cette discipline dans les écoles de maturité et de culture générale. Il est constitué de cours des domaines « Expertise et accompagnement pédagogique », « Technologie de l'éducation », « Approches interculturelles de l'éducation » et « Economie, politique et systèmes de l'éducation ». En fonction de ses choix, l'étudiant-e peut s'orienter plus spécifiquement vers certains aspects des sciences de l'éducation afin de donner une teinte particulière à son cursus.

Module MPSD-F / Psychologie scolaire et développement

Ce module est ciblé sur différents aspects psychologiques du développement de l'enfant, notamment dans le domaine scolaire. Les compétences visées sont l'appréhension de l'enfant dans une perspective développementale et la compréhension des enjeux liés à des difficultés particulières, des déficiences ou des troubles. La liste des cours de ce module est définie d'année en année (et visible sur le site internet) selon l'offre de cours prestés par le Département de Psychologie.

Module MPCS-F / Psychologie clinique et santé

Ce module propose une gamme de cours dans le champ de la psychologie clinique et de la psychologie de la santé. Il vise le développement de connaissances de différentes psychopathologies, notamment en ce qui concerne les caractéristiques étiologiques des troubles, l'analyse et le diagnostic (symptomatologie) ainsi que les traitements ciblés (avec un accent particulier sur les approches cognitivo-comportementales). La liste des cours de ce module est définie d'année en année (et visible sur le site internet) selon l'offre de cours prestés par le Département de Psychologie.

MASTER OF SCIENCE en Sciences de l'éducation
Programme d'études approfondies en **Pédagogie/Psychologie**

Titre du module	Cours du module	ECTS
Module MCR-F Compétences de recherche	L23.00647 - Méthodes quantitatives	3
	L23.00478 - Travailler avec les grandes bases de données *	3
	L23.00237 - Méthodes qualitatives: production de données	3
	L23.00236 - Méthodes qualitatives: analyse de données	3
	L23.00300 - Pratiques de recherche en sciences de l'éducation	3
		15
Module MSDE-F Sciences de l'éducation <i>5 cours à choix</i>	L23.00581 - Expertise pédagogique	3
	L23.00734 – Apprendre à apprendre : comment favoriser l'autorégulation de l'apprentissage ?	3
	L23.00233 - Objets et processus de recherche en technologie de l'éducation	3
	L23.00244 - Apprentissage et dispositifs de formation	3
	L23.00232 - Communication interculturelle en formation	3
	L23.00235 - Economie et politique de l'éducation et de la formation	3
	L24.00749 - Intégration scolaire et sociale	3
		15
Module MPSD-F Psychologie scolaire et développement <i>cours à choix</i>	Offre de cours actualisée chaque année (liste à disposition sur le site internet du Département)	15
Module MPCS-F Psychologie clinique et santé <i>cours à choix</i>	Offre de cours actualisée chaque année (liste à disposition sur le site internet du Département)	15
Mémoire de Master	Mémoire de Master	30

* Le cours « L23.00478 – Travailler avec les grandes bases de données » ne doit être suivi qu'après avoir précédemment suivi le cours « L23.00647 – Méthodes quantitatives ».

ATTENTION : LES COURS DU MODULE MSDE-F SONT OFFERTS EN ALTERNANCE TOUS LES DEUX ANS.

Directives d'application du Master of Science (MSc) en Sciences de l'éducation (Programme d'études approfondies)

Ce plan d'études est subordonné au Règlement du 8 mars 2018 pour l'obtention du bachelor et du master à la Faculté des lettres et des sciences humaines.

Structure

Le programme est constitué de quatre modules.

L'octroi du titre de « Master of science en Sciences de l'éducation » suppose la validation de 60 crédits ECTS dans le programme d'études approfondies « Pédagogie/Psychologie », ainsi que la rédaction et la soutenance d'un mémoire traitant d'un sujet en relation avec ce programme (en Sciences de l'éducation ou en Psychologie). La préparation du mémoire et sa soutenance correspondent à une charge de travail de 30 crédits ECTS. Ce programme d'études approfondies peut être complété par un programme d'études secondaires (30 crédits ECTS), par exemple dans une autre branche enseignable dans les écoles de maturité.

Ce programme peut être étudié totalement en français, totalement en allemand ou de manière bilingue (certains cours peuvent cependant être proposés en anglais). Dans le cas d'un programme bilingue, l'étudiant-e négociera, avec l'aide du conseiller aux études, un plan d'études approprié.

Conditions d'admission

Peuvent accéder sans autres conditions au Programme d'études approfondies Pédagogie/Psychologie les titulaires d'un :

- Bachelor ou diplôme universitaire avec ≥ 90 crédits ECTS en Pédagogie/Psychologie
- Bachelor ou diplôme universitaire avec ≥ 60 crédits ECTS en Sciences de l'éducation et ≥ 60 ECTS en Psychologie

Peuvent être admis avec programme complémentaire de 30 crédits ECTS maximum, les titulaires d'un :

- Bachelor ou diplôme universitaire avec ≥ 60 crédits ECTS en Pédagogie/Psychologie
- Bachelor ou diplôme universitaire avec ≥ 90 crédits ECTS en :
 - Sciences de l'éducation
 - Psychologie

Examens et validation de crédits

Concernant les délais d'inscription et de retrait aux cours et aux examens, les directives du Règlement de Faculté précité (art. 23 et 24) font foi. Un-e étudiant-e non-inscrit-e ne peut prétendre à une évaluation.

L'attribution des crédits ECTS suit les conditions figurant à l'art. 9 du Règlement de Faculté précité.

Toutes les unités d'enseignement sont évaluées soit séparément, soit dans le cadre d'une évaluation par module. Une unité d'enseignement ne peut être validée que dans le module auquel elle est rattachée. Certaines unités d'enseignement (voir détail dans le descriptif) sont évaluées par les modalités « acquis » vs « non acquis ».

Lorsque les unités d'enseignement sont évaluées séparément, chaque validation doit être suffisante. La note du module résulte alors de la moyenne arithmétique non arrondie des notes partielles.

Conformément à l'art. 15 du Règlement de Faculté précité, une évaluation non réussie peut être répétée une seule fois.

Après deux échecs, l'unité d'enseignement ne peut plus être validée. L'étudiant-e se retrouve alors en échec définitif si cette unité d'enseignement est obligatoire dans son plan d'études. S'il s'agit d'un cours optionnel, un autre cours doit être validé parmi les cours à choix restants.

La note globale du domaine pour le diplôme final résulte de la moyenne arithmétique de l'ensemble des notes des différents modules suivis.

Mémoire de Master

L'inscription dans ce Programme d'études approfondies implique que l'étudiant-e réalise son mémoire de Master en Sciences de l'éducation sur une thématique liée à l'option choisie. Dans la réalisation de son mémoire, l'étudiant-e est suivi par un-e directeur/trice de mémoire. Le mémoire de Master équivaut à 30 crédits ECTS.